

L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

**4** jours

PROCESSUS BUDGÉTAIRE, OPÉRATIONS COMPLEXES DE CLÔTURE ET ANALYSE DES MAQUETTES BUDGÉTAIRES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

PREMIÈRE PARTIE

L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE - NIVEAU 1 (2 JOURS - BUCL)

- › Les spécificités de la comptabilité publique
- › L'élaboration du Budget en Comptabilité Publique
- › L'exécution budgétaire en Comptabilité Publique
- › Les opérations de rattachements et de clôture
- › Les opérations spécifiques
- › La comparaison des structures des maquettes budgétaires

DEUXIÈME PARTIE

L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE - NIVEAU 2 (2 JOURS - ETAF)

- › Le Processus d'élaboration et de suivi Budgétaire
- › Opérations complexes, en dépenses, de rattachement et de clôture
- › Opérations complexes, en recettes, de rattachement et de clôture
- › Principales analyses financières
- › Maquettes des collectivités territoriales : EPIC (M4), communes (M14)
- › L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- › Maquettes budgétaires et comptables de la GBCP

OBJECTIFS

- Elaborer un budget selon les principes issus de la réforme GBCP.
- Gérer les modifications ultérieures.
- Traiter les imputations lors de l'exécution quotidienne et suivre la consommation du budget au travers de la situation budgétaire.
- Exécuter les opérations de rattachements et les écritures de clôture.
- Analyser les états financiers de l'Ordonnateur et du Comptable.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation constituée de 2 modules complémentaires pour mieux manager le budget et son exécution
- Un formateur expérimenté dans la pratique administrative et comptable privilégiant une interactivité constante
- La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants : document usuel, budget primitif, compte administratif

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs comptables en établissement public, contrôleurs de gestion, responsables du budget, contrôleurs budgétaires, responsables opérationnels ou fonctionnels du secteur public
Disposer d'une connaissance générale de l'organisation administrative de son établissement/collectivité

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

2 650 € HT 3 420 € HT - Réf : VCT-MOBUCL

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse

PREMIÈRE PARTIE

les 21 et 22 mars 2024
les 10 et 11 octobre 2024

DEUXIÈME PARTIE

les 6 et 7 mai 2024
les 25 et 26 novembre 2024

L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE - NIVEAU 1



2 jours

INTÉGRER LE PROCESSUS DE SUIVI BUDGÉTAIRE : DE SON ÉLABORATION À SON EXÉCUTION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés. Le référentiel M57 - compte financier unique pour les collectivités territoriales et EPCI

LES SPÉCIFICITÉS DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

- › La séparation Ordonnateur et Comptable
- › La fonction d'Ordonnateur au sein de l'établissement
- › Les fonctions du Comptable Public partenaire de l'établissement
- › Le plan comptable et principes comptables
- › Les différentes comptabilités

État des lieux des spécificités de la comptabilité publique

L'ÉLABORATION DU BUDGET EN COMPTABILITÉ PUBLIQUE

- › Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
- › Le Budget Primitif (BP) et les Décisions Modificatives (DM)
- › Le Compte Administratif et Compte de Gestion
- › Le processus budgétaire de la GBCP
- › Budget Initial (BI) et Budget Rectificatif (BR)
- › Les concepts clés des AE-CP et leur suivi (GBCP)
- › La justification au Premier Euro (JPE)
- › La programmation budgétaire pluriannuelle de la GBCP

Cas pratique : préparer un budget pour trois natures de dépense notamment avec la méthode "JPE"

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EN COMPTABILITÉ PUBLIQUE

- › Le processus d'exécution de la dépense : Mandatement, Demande de Paiement
- › Le traitement comptable de la dépense : contrôles, prise en charge et paiement
- › Les dépenses payées sans ordonnancement préalable
- › Le Délai Global de Paiement (DGP)
- › Suivi de la disponibilité des AE-CP de la GBCP
- › Le processus d'exécution de la recette : émission des Titres
- › Le traitement comptable de la recette : contrôles, validité, prise en charge et recouvrement
- › Traitement du P503 : crédit constaté sans Titre émis

Synthèse des principes d'exécution budgétaires

LES OPÉRATIONS DE RATTACHEMENTS ET DE CLÔTURE

- › Les opérations de rattachement, en dépenses
 - rattachement des Charges A Payer / Factures Non Parvenues (FNP)
 - rattachement des Charges Constatées d'Avance (CCA)
- › Les opérations de rattachement, en recettes
 - rattachement des produits à recevoir, facture non encore établie
 - rattachement des Produits Constatés d'Avance (PCA)
- › Le rattachement des ICNE
- › Le résultat et son affectation
- › Opérations de fin d'année : budgétaires et semi-budgétaires (comptabilisation des amortissements et provisions, cessions d'éléments de l'actif, transferts de charges)
- › Les Restes À Réaliser (RAR) et les dettes à payer
- › Le traitement spécifique des opérations gérées en GBCP

Simulation de passation des écritures de clôture

LES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

- › Les notions de régies d'Avances, de Recettes, d'Avances et de Recettes
- › Les fondamentaux de la TVA

LA COMPARAISON DES STRUCTURES DES MAQUETTES BUDGÉTAIRES

- › Les états des Collectivités Territoriales : budget Principal, budget Annexe, M57
- › Les états EPRD : compte de résultats prévisionnel, plan de financement, CAF
- › Les états GBCP : autorisations budgétaires en AE-CP, tableaux d'équilibre financier
- › Le compte financier unique remplace le CA et le CG

Chacun des points traités fera l'objet d'applications pratiques avec la possibilité pour les participants de travailler sur leurs propres documents :

- Illustrations concrètes
- Cas pratiques

OBJECTIFS

- Elaborer un budget (BP/BI) conformément aux dispositions du décret relatif à la Gestion budgétaire et Comptable Publique (GBCP).
- Gérer les modifications ultérieures (Virements, DM ou BR).
- Traiter les imputations lors de l'exécution quotidienne et suivre la consommation du budget au travers de la situation budgétaire.
- Exécuter les opérations de base de rattachement et de clôture de fin d'année.
- Élaborer les états annuels de l'ordonnateur et du comptable.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un formateur expérimenté dans la pratique administrative et comptable privilégiant une interactivité constante pour dynamiser et enrichir les échanges
- La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants : document usuel, budget primitif, compte administratif

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables budget, comptables généraux, adjoints chefs comptables, agents en charge de préparer le budget
Il est nécessaire de disposer de connaissances générales de l'organisation administrative de son établissement

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 10 et 11 juin 2024
les 16 et 17 décembre 2024

Paris Montparnasse :
les 21 et 22 mars 2024
les 10 et 11 octobre 2024

L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE - NIVEAU 2

2 jours

LES OPÉRATIONS COMPLEXES DE CLÔTURE ET L'ANALYSE DES MAQUETTES BUDGÉTAIRES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés, notamment les impacts du décret GBCP, et est adapté en fonction du type d'établissement des participants

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

- › Processus budgétaire des collectivités locales
- › Distinction investissement et fonctionnement
- › Opérations Réelles Budgétaires - Opérations d'Ordre Budgétaires et Semi-Budgétaires
- › Le schéma détaillé du processus budgétaire avec les modifications GBCP
- › Traitement spécifique des opérations gérées en GBCP
- › Résultat de l'exercice et affectation - Restes à réaliser et restes à payer

Étude du processus d'élaboration et de suivi budgétaire

OPÉRATIONS COMPLEXES, EN DÉPENSES, DE RATTACHEMENT ET DE CLÔTURE

- › Les opérations de rattachement des dépenses : charges à payer hors Factures Non Parvenues, Intérêts Courus Non Échus (ICNE), Charges Constatés d'Avances (CCA)
- › Les opérations de valorisation d'actif : constatation des amortissements, valorisation des stocks, dépréciation des créances
- › Les opérations générales : provisions pour risques et charges, cessions d'immobilisations, les subventions d'investissement et leur amortissement, gestion des avances et des acomptes
- › Le traitement des financements et projets pluriannuels AE-CP - Liens AE-CP et PPI

Cas pratique : mettre en œuvre des opérations complexes

OPÉRATIONS COMPLEXES, EN RECETTES, DE RATTACHEMENT ET DE CLÔTURE

- › Opérations de rattachement : Produits Constatés d'Avances (PCA), Produits à recevoir hors Factures Non Établies
- › Les autres opérations de recettes : encaissement avant émission de titre, recettes sur atténuation de charges, gestion des avances sur recettes, reprise des amortissements

PRINCIPALES ANALYSES FINANCIÈRES

- › L'analyse du compte de résultat : les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG), la Capacité d'Auto-Financement (CAF) et les Épargnes nettes et brutes

Cas pratique : présenter un tableau de CAF à partir d'un état GBCP

- › L'analyse du bilan : Fonds de Roulement (FR), Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et trésorerie

Analyser un bilan GBCP

MAQUETTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : EPIC (M4), COMMUNES (M14)

- › Les modalités de vote et présentation générale
- › Les deux sections de fonctionnement et d'investissements
- › Notions de chapitre réel et d'article/compte de l'ordonnateur - Les chapitres d'Ordre
- › Le Budget Primitif et le Compte Administratif
- › Les chapitres concernant les reports des résultats antérieurs

Illustrations à partir de modèles des participants

- › Le compte financier unique remplace le CA et le CG

L'ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES (EPRD)

- › Présentation synthétique de l'EPRD : les blocs reliés entre eux par la CAF
- › Les différents comptes détaillés de résultats : le principal et les annexes
- › Le tableau de financement pluriannuel
- › La Capacité d'Autofinancement (CAF), ses méthodes de calcul et son utilité

Analyser les tableaux apportés par les stagiaires

MAQUETTES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES DE LA GBCP

- › Autorisations budgétaires en AE et CP - Tableau d'équilibre financier
- › Plan de financement (Emplois et Ressources) - Compte de résultats prévisionnel (Charges et Produits)
- › La Capacité d'Autofinancement (CAF) - Les prévisions de trésorerie

Cas pratique : créer un budget en AE-CP avec un axe d'analyse

OBJECTIFS

- Appliquer le processus de suivi budgétaire en intégrant les modifications apportées par la réforme GBCP.
- Exécuter les opérations complexes de rattachements et les écritures de clôture.
- Analyser les états financiers de l'Ordonnateur et du Comptable.
- Effectuer une lecture pluriannuelle du budget.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un formateur expérimenté dans la pratique administrative et comptable chez l'ordonnateur sur plusieurs instructions
- La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants : document usuel, budget primitif, compte administratif

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Contrôleurs de gestion, responsables du budget, contrôleurs budgétaires, chefs comptables, responsables et collaborateurs comptables en établissement public, responsables opérationnels ou fonctionnels

Il est recommandé de disposer des compétences comptables de base, maîtriser le processus budgétaire appliqué à sa collectivité/son établissement ou d'avoir suivi la formation

"L'essentiel de la comptabilité publique - Niveau 1"

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 les 6 et 7 mai 2024
 les 25 et 26 novembre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :
 CPF Entreprise OPCO